Image not found or type unknown

# Question sur mon préavis de location

Par **sharellen**, le **24/09/2009** à **17:39**

Bonjour, j'ai été licencié économiquement le 6aout 2009 et j'ai donné mon préavis de 3 mois le 29août 2009.
En faisant des recherches de locations j'ai appris que mon préavis aurez pu être réduit à 1 mois.

Sachant que j'ai déjà envoyé mon préavis puis je l'annuler en envoyant celui de 1 mois ?
Si oui dois-je le préciser dans mon nouveau préavis ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés